BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Ventes et cessions

311 531 776 RCS Bourg-en-Bresse.
MAXICOFFEE SOLUTIONS ARA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1922400.00 EUR.
Adresse : Zone artisanale Champ Du Périer, Porte du Grand Lyon, 01700 Neyron.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante : MAXICOFFEE SOLUTIONS ARA Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle Adresse du siège : ZA Champ du Perier - ZA Porte du Grand Lyon - 01700 NEYRON Capital : 1 922 400 € Numéro unique d'identification : 311 531 776 Lieu d'immatriculation : BOURG-EN-BRESSE Société absorbée : TONIMATIC Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle Adresse du siège : 4 rue de l'Industrie - 69420 CONDRIEU Capital : 190 050 € Numéro unique d'identification : 444 691 240 Lieu d'immatriculation : LYON Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 1 796 670 euros Passif : 608 891 euros Actif net transmis : 1 187 779 euros Mali de fusion : 250 221 euros Rapport d'échange des droits sociaux : les opérations ne donnent pas lieu à rapport d'échange Montant prévu de la prime de fusion : les opérations ne donnent pas lieu à prime de fusion La fusion prendrait effet rétroactivement, d'un point de vue comptable et fiscal, rétroactivement le 1er juin 2025 Date du projet commun de fusion : 22 octobre 2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : BOURG-EN-BRESSE le 23 octobre 2025 et LYON le 23 octobre 2025..